

THEZY-GLIMONT (80)

Le maire risque de fermer l'école

Les enseignants n'ont pas la formation incendie. Et la commission de sécurité est passée par là. Stupeur des parents d'élèves mercredi 19 octobre à midi à la sortie de l'école. Le maire, Patrick Desseaux est venu à leur rencontre pour leur expliquer tout bonnement que... l'école risquait de ne pas rouvrir à la rentrée le 3 novembre. Motif : un avis défavorable de la « commission de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public d'Amiens Métropole ». Ladite commission s'est déplacée dans l'école le 20 avril dernier avec à sa tête Guy Penaud, le maire de Glisy, et le lieutenant-colonel des sapeurs-pompiers de la Somme, Patrick Pauchet. Le maire met l'avis sous les yeux des parents. Le personnel de l'école doit être formé à « l'utilisation des moyens de secours et à la conduite à tenir en cas de sinistre » est-il écrit noir sur blanc. « C'est à l'éducation nationale de former ses enseignants à la sécurité incendie et elle ne l'a pas encore fait ; mais c'est ma responsabilité qui est engagée en cas de sinistre » explique le maire qui précise : « En mai 2016, j'ai demandé au directeur de l'école de se former. Un premier avis défavorable a été rendu le 14 juin 2016. J'ai pris sur moi d'ouvrir l'école en septembre mais l'avis défavorable a été confirmé ce mercredi 12 octobre. Donc là, je dis stop. Que les administrations se mettent d'accord entre elles, qu'elles appliquent leurs règles entre elles, moi je n'engage pas ma responsabilité. » Le conseil d'école, qui s'est réuni mardi soir, a été informé. Hier midi encore tout le monde était dans l'expectative. Du côté de la direction départementale de l'éducation nationale en revanche, l'embarras était palpable en fin de matinée. Puis, miracle, en fin d'après-midi, le cabinet du directeur départemental faisait savoir que le directeur de l'école de la commune serait formé en décembre. Le maire Patrick Dessaux n'est pas plus rassuré pour autant. Il ne comprenait toujours pas pourquoi le sort était tombé sur son école. « J'ai téléphoné à des collègues maires, beaucoup sont dans la même situation que moi ; personne dans leur école n'est formé à la sécurité incendie. Vont-ils eux aussi, avoir une visite de la commission de sécurité et se retrouver entre le marteau et l'enclume ? »